

Merci à vous toutes et à vous tous pour votre présence à ces vœux de l'équipe municipale aux habitants de la commune. Les objectifs de cette manifestation sont multiples. Présenter les vœux, échanger les vœux en ce début d'année, donner de l'information sur la vie municipale et en débattre avec vous, et enfin passer un moment de convivialité, de rencontre et d'échange autour du verre de l'amitié.

Alors, d'abord les vœux. Je vous souhaite à toutes et à tous en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale présente à mes côtés une belle, bonne, heureuse année 2017 : santé, joie, bonheur, amour, argent, paix, réussite dans les projets.... Que l'année 2017 soit pour vos souhaits l'année du possible.

Ensuite, alors, quelques mots sur les dossiers municipaux. J'ai décidé cette année de raccourcir le propos et sa litanie de chiffres. Et d'illustrer l'action municipale par une projection de quelques photos qui rappellent les évènements de la vie de la commune en 2016. Néanmoins, je rappelle que pour l'information due et nécessaire, tous les comptes rendus des réunions des conseils municipaux sont en ligne sur le site de la commune www.villers-les-luxeuil.com.

Quelques mots de contexte et notamment de contexte financier. Les temps sont difficiles pour les communes comme pour les ménages avec 2 éléments forts pour notre commune : la baisse des dotations qui est une réalité et qui se fait sentir. La volonté des élus de ne pas toucher à la fiscalité dans ce contexte économique difficile. Tout cela nous oblige à une gestion prudente et économe.

Le budget de fonctionnement est serré au maximum. Les principales dépenses sont :

- 20 10 9€ pour les charges à caractère général à savoir l'électricité et l'éclairage public, les assurances, la maintenance, le téléphone, internet, l'affranchissement, l'entretien des bâtiments, le carburant, les fournitures administratives et d'entretien.
- 48 501 € de charges de personnel : secrétariat de mairie, employé municipal et contrat aidé
- 54 595 € de charges de gestion courante c'est notre participation au fonctionnement du groupe scolaire, du SDIS, du CCAS et du SIEB notamment.

- quelques autres comptes comme les dotations aux amortissements (4 276 €) ou les intérêts des emprunts (3 640 €).

Le total des dépenses du budget de fonctionnement en 2016 est de 156 659 € couvert par des recettes de fonctionnement à hauteur de 183 418 €.

Pour l'essentiel, ces recettes sont le produit de l'impôt (95 287 €) et des dotations de l'Etat (37 321 €)

Voilà très simplement le budget de fonctionnement de la commune auquel s'ajoute les budgets de l'assainissement, de la sylviculture et du CCAS. Ces 3 budgets annexes s'équilibrent en fonctionnement.

L'autre partie du budget est la section d'investissement. Ses recettes proviennent des excédents de ces différents budgets de fonctionnement auxquels s'ajoutent les subventions. Cette section anime davantage nos débats – et j'y reviendrai pour les projets – c'est la partie la plus valorisante, la plus intéressante car les projets réalisés sont davantage visibles. Néanmoins les dépenses d'investissement sont très variables d'année en année. Il y a toujours des travaux de voirie et l'achat de petit matériel et seulement tous les 3 à 5 ans un investissement plus important, plus structurant mais surtout plus coûteux à financer !

Entre temps la commune a fait « l'écureuil » pour amasser un peu de financement. Cela permet d'éviter le recours à l'emprunt. Cela laisse aussi le temps d'étudier et de monter les dossiers mais aussi de faire le lobbying nécessaire pour obtenir le maximum de subventions. En général, ça marche. Nous nous en sortons plutôt bien avec des taux de subventions souvent élevés par rapport au contexte économique.

L'année 2016 a été une année « écureuil » avec seulement quelques réalisations :

- La fin des travaux d'accessibilité de la mairie pour 19 634 €. Ces travaux ont été subventionnés à 60 % entre l'Etat et le Conseil départemental.
- La réparation du toit de la chaufferie de l'église par Christian JARJAVAL pour 1 883 €.
- La pose d'une clôture à l'aire de jeux et des plantations pour 15 916 € avec 4 642 € de subventions DETR et 3 988 € de réserve parlementaire. L'objectif était la protection contre l'installation de gens du voyage telle qu'on l'a connue en 2014 et en 2015.
- Achat d'outillage, un taille-haies et un souffleur pour 844 €

- Des travaux de voirie pour 3 200 € sur le chemin des Planches.
- Pose d'un volet roulant au logement locatif pour 575 €.
- Les emprunts pour 15 290 € (maison Simoës - 4 ans et salle de convivialité - 7 ans).

Par ailleurs, les budgets annexes ont également une section d'investissement peu mise à contribution à l'exception de la sylviculture. Pour la forêt en 2016, nous avons réinvesti 25 191 € en travaux forestiers pour le renouvellement de la forêt.

Par ailleurs, nous construisons en partenariat avec la commune de Meurcourt une route forestière de 1012 mètres avec une place de retournement à chaque extrémité et sur notre territoire 1095 mètres de piste. Ces travaux permettront de mieux exploiter la forêt dans ce secteur les prochaines années. Le coût total de ces travaux de desserte est de 83 976 € subventionnés à 50% par l'Europe et le CD 70. Ces travaux seront terminés au printemps. La commune a déjà financé 62 396 € en 2016.

Voilà pour l'essentiel des chiffres. J'avais annoncé que je serais succinct. Je voudrais désormais parler de quelques dossiers

- Internet : je suis très content que nous ayons été parmi les premières communes à accéder à la montée en débit par l'adaptation de notre NRA. C'était un dossier difficile mais ô combien nécessaire. J'ai entendu vos demandes, vos attentes et j'ai fait le nécessaire. Je viens même d'obtenir qu'Orange nous change le NRA en 2017. Si des problèmes persistent, ils sont à résoudre avec votre opérateur mais chacun dans le village doit pouvoir avoir accès à l'offre Triple play.
- Second dossier important commencé en 2016 : la révision du plan forestier de la commune. Le CM devra continuer à y travailler pour aboutir cet automne à la feuille de route pour l'exploitation de la forêt pour les 20 ans à venir.
- Troisième dossier fondamental : l'aménagement foncier communal. J'ai la photo du parcellaire à Villers. Elle est parlante. Ce dossier va être long (5/6 ans). Il devra notamment nous permettre de restructurer les parcelles pour améliorer les conditions de travail des exploitants, de réguler les déplacements agricoles dans le village, tant des animaux que des véhicules tout en préservant les installations et en améliorant leur

fonctionnalité et aussi avec la préoccupation de conserver la diversité des paysages et du patrimoine.

Ce sont nos objectifs. Nous nous sommes engagés à les défendre aux côtés des habitants et notamment des exploitants de Villers.

Cet objectif désormais à portée de main de réduire les déplacements agricoles nous permet d'envisager l'amélioration du cœur du village. Aussi, dès 2017, nous prévoyons d'enfouir les réseaux électriques et de travailler à l'aménagement esthétique de l'espace « église – mairie – monument aux morts » en nous appuyant sur une étude réalisée avec le CAUE 70 en 2015. Travaux printemps BES

Voilà les infos que je souhaitais vous donner avant les images et pour conclure cette partie, je souhaite dire mes remerciements à l'équipe municipale toujours présente et volontaire, aux associations, l'ACL et l'ACCA et le club des 4 tilleuls, aux employés communaux qui entretiennent le village et à Fanny qui sait accueillir à la mairie avec le sourire et pour finir merci à vous, les habitants de Villers avec lesquels le maire et les conseillers municipaux entretiennent en général des relations constructives, voire agréables ou amicales.

Encore une fois, meilleurs vœux 2017. Et maintenant, place aux images.